

22 OCTOBRE : COMMÉMORATION DU SOUVENIR DE GUY MÔQUET ET DE SES 26  
COMPAGNONS FUSILLÉS

N.S. n° 2007-138 du 2-8-2007

NOR : MENE0701517N

RLR : 554-9

MEN - DGESCO B2-3

---

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur de l'académie de Paris ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux d'histoire et de géographie et de lettres ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale de lettres, d'histoire et géographie et de lettres-histoire ; aux proviseurs et proviseurs

---

■ Le 22 octobre 2007, le président de la République commémorera le souvenir de Guy Môquet, cet élève résistant du lycée Carnot arrêté à 16 ans en octobre 1940, puis fusillé le 22 octobre 1941 après avoir adressé, la veille de sa mort, une lettre poignante à sa mère. Cet épisode n'est malheureusement pas le seul moment tragique de cette période sombre, mais il fait partie des temps forts de l'histoire de notre pays et, à ce titre, mérite de servir d'exemple à la jeune génération.

La commémoration de la mort de Guy Môquet, de ses 26 compagnons d'infortune et de tous les autres fusillés est en effet l'occasion de rappeler aux élèves des lycées l'engagement des jeunes gens et jeunes filles de toutes régions et de tous milieux qui firent le choix de la résistance, souvent au prix de leur vie. Tous méritent que l'on se souvienne : ainsi Gilbert Dru, cet étudiant de lettres engagé très jeune dans le combat contre l'occupant nazi assassiné le 27 juillet 1944 par la Gestapo ; ou encore Jacques Baudry, Jean-Marie Arthus, Pierre Benoît, Pierre Grelot et Lucien Legros, élèves de première au lycée Buffon à Paris, qui furent fusillés par les Allemands le 8 février 1943 pour faits de résistance accomplis depuis l'âge de 15 ans.

Tous ces jeunes Français d'alors, passionnément attachés à la liberté au point de sacrifier leur propre vie pour défendre celle des autres, constituent un formidable exemple pour les jeunes d'aujourd'hui. Leur mémoire évoque les valeurs de liberté d'égalité et de fraternité qui font la force et la grandeur de notre pays et qui appellent le sens du devoir, le dévouement et le don de soi. Ce sont ces valeurs que le Chef de l'État a souhaité honorer le jour de son investiture, lors d'une cérémonie au Monument de la Cascade du Bois de Boulogne en évoquant le souvenir de Guy Môquet : "Soyez fiers de vos aînés qui vous ont tant donné ; aimez la France car

c'est votre pays et que vous n'en avez pas d'autre".

Ces valeurs de courage et d'engagement furent partagées par d'autres, à l'instar de ces jeunes allemands comme les fondateurs de la "Rose blanche", Alexander Schmorell, Hans et Sophie Scholl décapités le jour même de leur condamnation pour avoir lutté contre le nazisme dans leur propre pays ou de tous ceux qui, un peu partout en Europe, surent faire passer leurs idéaux de liberté et de justice avant toute autre considération.

Individuelle ou collective, nationale et européenne, la mémoire de la Seconde Guerre mondiale est encore aujourd'hui une condition du vivre ensemble et c'est pourquoi le ministère de l'éducation nationale entend s'associer avec force à la commémoration du 22 octobre. C'est pourquoi je demande aux chefs d'établissements de mobiliser les équipes éducatives autour de ce souvenir et de ce qu'il signifie.

La commémoration au cours de la matinée du 22 octobre commencera par la lecture, en classe ou en grand groupe selon le choix des établissements, de la lettre de Guy Môquet. Cette lecture pourra être confiée à tous ceux qui, résistants ou déportés, peuvent aujourd'hui encore témoigner directement des sacrifices consentis. J'invite à cet effet les équipes éducatives à se rapprocher des fondations et associations de mémoire afin d'établir ce lien tangible entre les générations. Il sera également possible de solliciter toute personnalité dont l'engagement, le rayonnement ou la notoriété pourraient sensibiliser les élèves. Cette lecture pourra être suivie d'autres, laissées à l'initiative de chacun et choisies par exemple parmi les textes ci-joints.

Le programme se poursuivra par une réflexion collective menée dans le cadre de la classe. On exploitera notamment les thèmes liés à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans les programmes d'enseignement notamment d'histoire, de lettres, de philosophie. Ce sera également l'occasion de mobiliser les équipes éducatives sur l'édition 2008 du Concours national de la Résistance et de la déportation : "L'aide aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la seconde guerre mondiale : une forme de résistance" ([B.O. n° 17 du 26 avril 2007](#)).

Enfin les établissements pourront mettre en place d'autres initiatives à leur convenance (évocation de lieux de mémoire, jumelages interculturels, expositions, productions de documents, etc.). Afin d'aider à la mise en œuvre de ces projets la direction générale de l'enseignement scolaire met en ligne, en partenariat avec l'association Civisme et Démocratie, des ressources pédagogiques dédiées

([http://eduscol.education.fr/D0090/parcours\\_liste.htm](http://eduscol.education.fr/D0090/parcours_liste.htm)).

J'invite les chefs d'établissements à adresser, à titre d'information et à fins de valorisation, copies ou descriptifs de leurs projets à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO B2-3, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07).

Je remercie l'ensemble des équipes éducatives de s'associer à cette commémoration et je demande aux corps d'inspection territoriale de suivre avec attention les modalités de sa mise en œuvre.

Le ministre de l'éducation nationale

Xavier DARCOS